![C:\Users\ALSH\Documents\lunion[1].jpg]()

**Compte rendu de la rencontre avec les**

**Fédérations de parents d’élèves**

**Mardi 24 janvier 2017 18h00**

Présents :

* Pour la collectivité :

 Mme Quoniam Dourel Valérie, adjointe Enfance Jeunesse

Mme Mariotto Véronique, directrice Enfance jeunesse

Mme Benteyn Emilie, responsable Enfance Jeunesse

Mlle Bouyssou Marion, assistante direction

M. Lô Matthieu, responsable ALAE Belbèze Elémentaire

- Pour les fédérations de parents d’élèves :

FCPE : M. Puget Yannick, président

 M. Fédou Benoît, trésorier

 Mme Casimir Caroline

 Mme Chollet Audrey

 Mme Giacomelli Maryline

 Mme Pistre Patricia

 APEIU : Mme Breton Véronique

 Mme Colombies Isabelle

Excusés : M. Bachou Patrick, adjoint ALAE

Suite à une demande de rendez-vous présentée par les Fédérations de Parents d’Elèves, en date du 16 Décembre 2016, et au courrier faisant état de problèmes rencontrés par des enfants sur le temps de restauration à l’école élémentaire Belbéze, les représentants des parents d’élèves de l’école sont reçus dans les locaux du service Enfance / Jeunesse.

**Constat :** Les parents d’élèves font remonter 3 difficultés lors du temps de restauration :

* Des problèmes de comportement de certains enfants CM2 vis-à-vis des CP
* Un manque de nourriture pour certains du fait que des enfants se servent en trop grande quantité
* Certains élèves préfèreraient manger avec des camarades de leurs niveaux

Concernant la communication :

Mmes Valérie Quoniam Dourel et Véronique Mariotto rappellent que les responsables des ALAE sont les interlocuteurs privilégiés des parents. En cas d’urgence, il ne faut pas hésiter à contacter les services de la mairie (responsable Enfance/Jeunesse, Direction) pour régler les difficultés dans les meilleurs délais.

Elles rappellent aussi que la collectivité est ouverte à toute discussion et que des rencontres régulières sont organisées (invitation des parents au repas sur les différentes cantines, 3 commissions restauration par an, conseils d’école…). Il ne s’agit pas d’attendre que plusieurs faits se produisent pour informer les responsables et pour soulever les problèmes qui peuvent être abordés au cas par cas.

 Enfin, un courrier peut être adressé à M. le Maire.

Concernant le fonctionnement restauration sur Belbeze élémentaire :

Les pratiques d’organisation diffèrent d’une école à l’autre sur ce temps de restauration : l’organisation retenue dépend de la configuration des locaux, du nombre d’enfants présents et du projet pédagogique des équipes d’animation.

Ainsi, un tutorat entre CP et CM2 est mis en place à Montizalguier dès la rentrée scolaire et un permis à point est délivré sur Borde d’ Olivier. Ces pratiques sont mises en place conjointement entre l’ALAE et l’école.

Dans l’attente de la réflexion menée sur la restauration à l’école Belbèze Elémentaire, une vigilance particulière va être immédiatement mise en place afin de veiller au bien être des enfants, principalement des CP, et à une bonne répartition des plats proposés sur chaque table.

Par ailleurs, les enfants qui n’ont pas de places attitrées en début d’année en auront une en cours d’année, par l’instauration d’un système de roulement.

En conclusion :

* En cas de problème avéré et dès lors que les responsables seront connus, les parents des enfants victimes seront informés de la suite donnée à leur demande et les parents des enfants fautifs seront informés du comportement de leur enfant et des éventuelles sanctions mises en place par la collectivité.
* Une plus grande vigilance est demandée dans l’immédiat envers les plus jeunes et une réflexion est engagée au sein du service Enfance/Jeunesse pour étudier des pistes d’amélioration de ce temps de restauration.
* Les différentes préconisations seront étudiées par l’équipe d’encadrement de l’ALAE en lien avec la direction du service et seront communiquées aux parents d’élèves dans les meilleurs délais. La réflexion portera sur la composition des tables CP-CM2, l’étude des pratiques des autres ALAE et les possibilités de les adapter sur Belbèze élémentaire, les places non attitrées, le service à table et la distribution des rations supplémentaires.

Par ailleurs, un travail sur le vivre ensemble sera engagé grâce à la mise en place d’un projet spécifique autour de la lutte contre le gaspillage. Les enfants seront sensibilisés par l’ensemble des personnels présents et participeront de façon active et ludique à la mise en œuvre de ce projet.